

Info Château-Chalon



EDITO : *Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2010. Qu'elle soit pour les uns et les autres l'occasion du mieux vivre en notre cité et qu'elle nous permette de gérer au mieux les intérêts de la commune.*

Ch. V.

Au sommaire :

- Projets pour 2010
- Travaux dans le village
- Quand les anciens racontent l'histoire du Père Noël
- Fuite d'eau et plus encore
- Compteur des agriculteurs
- Explosion de l'alambic municipal
- Incendies dans le village
- Le club des anciens

Bulletin municipal n°16 janvier 2009

Directeur de la publication : Christian Vuillaume

Mise en page : Patrick Nicod

IPNS (imprimé par nos soins)



PROJETS POUR 2010

Cette année qui vient de se boucler aura vu se concrétiser des projets importants et structurants pour notre commune. Nous allons dans la foulée engager d'autres projets tout aussi raisonnables et raisonnés y compris sur le plan financier afin de ne pas toucher une fois de plus aux impôts locaux. Le réseau d'eau, le paysage, le cadre de vie, les services à la population seront au cœur de nos projets.

TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Le maire a accueilli ce jeudi 21 janvier à la Maison de la Haute Seille les partenaires qui vont participer au financement des travaux importants au cœur du village. Le Directeur régional d'ERDF, le Directeur du SIDEC, le Conseiller Général, le représentant de la DIREN, le directeur général de SBTP, le représentant des vignerons et celui de la communauté de communes étaient présents pour cette présentation des travaux engagés dans le cadre du site classé. En fonction des intempéries, ce chantier, très largement financé par des subventions et interventions de type mécénat, devrait commencer début février. Il concerne les rues des Chèvres, de la Bargine et de la Forge.

***Dernière minute :** La purge de la conduite d'eau de la rue Sans Culottes a cédé ce jeudi. À 70 ans nos conduites montrent de plus en plus souvent des signes de fatigue !*

QUAND LES ANCIENS RACONTENT L'HISTOIRE DU PÈRE NOËL

Démarche originale que celle initiée par Françoise Nicod, Isabelle Heinis, Gabrielle Rizzi et Véronique Guigneret avec le club des anciens du village qui ont choisi d'interpréter le conte du « Bonnet Rouge » du Père Noël pour les petits enfants conviés par la municipalité à cet après midi récréatif. Après la belle histoire, les enfants ont réalisé des dessins sur ardoise et dégusté les gaufres et les gourmandises habituelles. Trois vignerons avaient eu l'idée d'offrir aux parents présents un vin chaud fort apprécié. Avant de partir, le bonhomme à la barbe blanche a remis aux petits un livre pour les inviter à découvrir une autre histoire de Noël.

La municipalité tient à remercier celles et ceux qui ont permis ce moment de retrouvailles sympathiques.

FUITE D'EAU ET PLUS ENCORE !

Fin décembre vous aurez constaté deux matins durant que la pression d'eau à votre robinet avait été pour le moins réduite ! Aussitôt, nous avons fait appel au détecteur de fuite et engagé une recherche sur tout le village. Certes il y avait toujours cette fuite déjà repérée vers chez Michel Bury mais comment expliquer les 200m³ pompés en l'espace de 24h ?

Après 4 heures de recherche nous avons fini par découvrir qu'une personne avait tout simplement ouvert au bout de la rue « Sans Culottes » la purge de la conduite. Durant deux jours cette opération bien maladroite (et sans doute involontaire) ne faisait que vider le château d'eau que nos pompes ne parvenaient donc pas à remplir ! Nous savons que certaines personnes disposent de clés pour intervenir sur les bouches, mais peut-on accepter que des interventions se réalisent sans prévenir soit Michel Macle en charge de l'eau soit le maire ou un adjoint ?

Désormais il est interdit de réaliser des opérations sur la conduite sans autorisation.

Pour information, la seule réparation de la fuite a coûté 1 780 € !

D'où la nécessité de revoir nos réseaux âgés de 75 ans !

COMPTEUR DES AGRICULTEURS

Une distribution d'eau en gros volume est à disposition des agriculteurs et viticulteurs du village. Problème : chaque année, l'addition des m³ déclarés par les utilisateurs montre un déficit de plus en plus important qui est réparti sur les agriculteurs. Nous allons désormais avoir un contrôle qui permettra de réduire cet écart.

Toute personne qui se servira devra systématiquement noter sur le carnet mis à disposition dans le coffret installé vers le compteur le nombre de tonnes

EXPLOSION DE L'ALAMBIC MUNICIPAL

L'alambic acheté en 2004 a explosé durant une cuite. Pas de blessé ni de brûlé mais l'appareil est mort ! Reste une question : faut-il racheter un nouvel alambic ?

DÉNEIGEMENT BIEN COMPLIQUÉ

Bien qu'ayant demandé aux propriétaires de véhicules de ne pas stationner les voitures sur la voie publique, force est de constater

que ce simple souhait n'a pas porté ses fruits. C'est donc avec difficulté que le chasse neige passe en certains endroits.

Le conseil municipal devra décider de l'utilité de prendre un arrêté pour mettre fin au stationnement ou non sur la voie publique à certaines périodes de l'année !

D'autre part il faut savoir que le sel n'est pas toujours la solution idéale : cela dépend du type d'enneigement. De plus le salage des rues ne respecte pas la pierre car le sel dégrade ce matériau noble. Nous envisageons de rechercher une solution pour résoudre cette question.

INCENDIES DANS LE VILLAGE

Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas fait appel aux pompiers mais en moins de trois semaines ce sont deux incendies qui se sont déclarés rue de la Roche. Les deux interventions ont permis de limiter les dégâts.

LE CLUB DES ANCIENS

A raison d'un jeudi après midi par mois un petit groupe d'anciens se réunit au foyer rural. Des activités très diverses : culturelles, ludiques et relatives à la santé sont proposées ainsi qu'un goûter très sympathique.

Il est possible encore à tout volontaire de rejoindre le groupe. La prochaine rencontre aura lieu au foyer le jeudi 04 février 2010 à 14h30. Nous prendrons des dispositions pour que le chauffage soit au niveau espéré.

Rappels :

- *Les jours et horaires d'ouverture de la mairie sont :
Mardi et jeudi de 17h30 à 19h00*

- *Tous les bulletins municipaux et la plupart des comptes rendus de réunion (conseil municipal par exemple) sont téléchargeables depuis le site internet municipal : www.chateau-chalon.fr - rubriques téléchargement et compte rendus de réunion -.*